

COMMUNIQUE DE L'USP du 23 mai 2019

Pas d'hôpital sans médecin

Force est de constater que le nombre de postes vacants de praticiens hospitaliers dans les hôpitaux publics va crescendo et le nombre de spécialités en grande tension a nettement augmenté.

Si les jeunes médecins se détournent de l'hôpital public, la question des salaires des internes, chefs de clinique, assistants et praticiens hospitaliers est un passage obligé pour redonner de l'attractivité au secteur public.

Mais si nombre d'entre eux quittent ensuite l'hôpital public, c'est parce que leurs conditions de travail sont devenues inacceptables.

Nombre de praticiens hospitaliers sont en situation d'épuisement professionnel, faisant face à une hausse de leur activité d'année en année.

Depuis la loi HPST et l'hôpital entreprise décrété par le président Sarkozy, la place des médecins n'a cessé de diminuer dans les décisions prises pour l'hôpital et pour les patients, sauf à accepter une place de super manager au sein des pôles et maintenant au niveau des GHT. La concurrence entre les pôles est devenue la règle, la dictature du chiffre primant sur les analyses cliniques et institutionnelles.

Dans les Centres médico-psychologiques, l'augmentation des demandes de soins, la pression des Agences régionales de santé pour prendre en charge les urgences et raccourcir les délais de prise en charge des primo-consultants, les tensions aux urgences amenant au recours systématique à la sédation médicamenteuse et aux contentions altèrent gravement la qualité du travail clinique requise auprès des patients vulnérables que nous prenons en charge.

Dans les services hospitaliers, le travail quotidien est envahi par l'administratif, les protocoles imposés par les cellules qualité. Les directions demandent aux médecins de participer à des groupes toujours plus nombreux, chronophages, où il s'agira de niveler les approches thérapeutiques vers des attendus de prises en charge, niant les savoir-faire des acteurs de terrain.

Les médecins ont le sentiment d'une perte de sens de leur métier et se désengagent petit à petit de leurs fonctions, se replient sur eux même dans leur malaise professionnel, quand ils ne quittent pas le navire, ni ne sont en burn-out. Certains se suicident.

Partout, le personnel soignant est épuisé, les relations interprofessionnelles sont tendues.

Les patients sont insatisfaits, demandant davantage de disponibilité au corps soignant.

La situation est devenue insupportable pour les médecins hospitaliers.

Il y a urgence à redonner du sens au « prendre soin » !

Face à la gravité de la situation, l'Union Syndicale de la Psychiatrie demande :

- Un statut unique de praticien hospitalier, sur concours national, avec nomination par le ministre de la Santé et après avis d'une commission paritaire nationale, avec salaire au prorata du temps de travail.
- L'abrogation de la Loi HPST, avec reconnaissance d'un pouvoir décisionnel à la Commission Médicale d'Etablissement.
- L'arrêt des regroupements d'hôpitaux en GHT et l'arrêt des regroupements/fermetures de structures de soins au sein des pôles.
- Un plan d'envergure pour soigner l'ambiance à l'hôpital et ses personnels, médicaux et non médicaux.

Delphine Glachant, membre du Conseil national

Pascal Boissel, président